



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74 // 06.64.37.95.38
Courriel : cgt@merignac.com 

Monsieur Thierry TRIJOLET
Maire de Mérignac
60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 3 septembre 2025

Réf. : 2025/24

Objet : Préavis de grève locale pour la journée du mercredi 10 septembre 2025 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es de la ville de 00h00 à 23h59

Monsieur le Maire,

Nous sommes donc bien engagés dans une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général.

Pour faire la guerre aucun souci de financement : mesures de rigueur budgétaire annoncées pour le projet de loi de finance et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, ou comment poursuivre la destruction des droits du travail, des services publics et contribuer davantage à l'augmentation des inégalités sociales !

Après la baisse de 10% de rémunération en cas de congé maladie ordinaire, ajouté à un jour de carence, le gouvernement s'en prend maintenant à la médecine du travail, puis à l'augmentation du temps de travail qu'il souhaite généraliser. La suppression entre autres de deux jours fériés en dit long.

Nous voulons de vraies mesures de prévention et de sauvegarde de nos services publics essentiels : Éducation, Santé, Culture, Fonction Publique Territoriale.

Comme si cela n'était pas suffisant de « taper » sur les travailleuses et les travailleurs avec la réforme des retraites, sur les fonctionnaires avec le gel du point d'indice, la Prime de Pouvoir d'Achat non obligatoire, au bon vouloir des employeurs et la suppression de la GIPA .

Combien de temps encore pouvons-nous supporter cela ?

Alors, nous souhaitons rappeler au gouvernement les revendications qui sont les nôtres :
Pour rappel, la CGT revendique au niveau national:

- L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€

- L'augmentation des effectifs des services publics,
- L'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- La suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
- L'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),

Aussi, au niveau local, nous revendiquons :

- L'ouverture de négociation du RIFSEEP en prenant en compte l'inflation depuis sa mise en place 2016
- L'augmentation de l'aide de la part employeur pour tous les agent.es concernant la mutuelle et la PSC à hauteur de 100% comme le prévoit la loi ;
- L'augmentation à 4 € de salaire de base des assistantes maternelles ;
- Reconnaissance de la prime pénibilité pour tous les agents de la ville
- Le déroulement de carrière pour tous les agents qui remplissent les conditions statutaires
- L'ouverture d'un nouveau plan de titularisation des agent.es contractuel.les de la ville.

Nous appelons les agent-es de la ville à se mobiliser le 10 septembre 2025 prochain, pour exprimer nos protestations contre toutes les attaques sociales mise en place par ce gouvernement.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Karol GORSKI
Secrétaire Général